



Résultats et inscription section sportive kayak

publié le 22/06/2018 - mis à jour le 25/06/2018

Sommaire :

- Le docteur Cailleau Christophe
1, rue Pasteur
05 49 43 31 45

Les tests de la section sportive kayak ont eu lieu à la base de kayak de Vivonne le jeudi 21 juin de 9h00 à 12h00.

21 candidats se sont présentés aux épreuves .



10 élèves seront acceptés dans la section sportive kayak en 2018/2019.

Le classement se fait après des tests sur les critères suivants :

Calcul des points pour le classement :

NIVEAU DE MAITRISE	Maitrise insuffisante 10 POINTS	Maitrise fragile 25 POINTS	Maitrise satisfaisante 40 POINTS	Maitrise très satisfaisante 50 POINTS
EMBARQUER/DEBARQUER			⊗	⊗
PARCOURS HABILITES				
DESSALER				
ALLER DROIT 100M				
POTENTIEL PHYSIQUE (TEST NAVETTE)				
ATTITUDE VIE SCOLAIRE			⊗	⊗
RESULTATS SCOLAIRES			⊗	⊗
VOLONTE /MOTIVATION				
AUTONOMIE				
TOTAL /375 POINTS				

FICHE EVALUATION

Les élèves admis pour l'année 2018/2019 sont :

Métais Antoine
Lusseault bastien
Bienassis Emma

Lebastard Théo
Prouteau Corentin
Surbier Amélie
Guillard Amaury
Deschamps Oscar
Martin Louis
Leclerc Manon

Les élèves admis devront confirmer leur inscription en utilisant le document suivant à télécharger et à ramener au secrétariat avant le 29 juin 2018.

 [dossier_inscription_section_sportive_2019](#) (Word de 1.3 Mo)

La visite médicale obligatoire devra être effectuée avant le mois de septembre. **Prendre rendez vous dès maintenant auprès du médecin du sport référent.**

● **Le docteur Cailleau Christophe 1, rue Pasteur 05 49 43 31 45**



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.